

Le manifeste de Brunswick

Après avoir supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine, troublé et renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi et contre son auguste famille des attentats et des violences qui se sont encore perpétués et renouvelés de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration ont enfin comblé la mesure en faisant déclarer une guerre injuste à sa majesté l'empereur, et en attaquant ses provinces situées aux Pays-Bas : quelques-unes des possessions de l'empire germanique ont été enveloppées dans cette oppression, et plusieurs autres n'ont échappé au même danger qu'en cédant aux menaces impérieuses du parti dominant et de ses émissaires.

Sa Majesté le roi de Prusse, unie avec Sa Majesté impériale par les liens d'une alliance étroite et défensive, et membre prépondérant elle-même du corps germanique, n'a donc pu se dispenser de marcher au secours de son allié et de ses co-États ; et c'est sous ce double rapport qu'elle prend la défense de ce monarque et de l'Allemagne.

[...] Je requiers et exhorte tous les habitants du royaume, de la manière la plus forte et la plus instante, de ne pas s'opposer à la marche et aux opérations des troupes que je commande, mais de leur accorder plutôt partout une libre entrée et toute bonne volonté, aide et assistance que les circonstances pourront exiger.

Déclaration du duc de Brunswick-Lunebourg, 1792.

En avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche qui reçoit immédiatement le soutien de la Prusse. Mais, très vite, la situation devient difficile, surtout lorsque le nord et l'est de la France sont envahis par les troupes autrichiennes. Le duc de Brunswick, général prussien, adresse alors une déclaration au peuple français et plus particulièrement à la ville de Paris. Déniant toute légitimité aux révolutionnaires, ce manifeste intime l'ordre aux Parisiens de se soumettre à l'autorité du roi et de ne pas faire obstacle aux troupes autrichiennes et prussiennes.

Indignés, les sans-culotte s'insurgent le 10 août 1792 : ils s'emparent des Tuileries où Louis XVI était confiné depuis son retour de Varennes. Le roi est emprisonné : c'est la chute de la monarchie.